

**Discours d'Yves Baudin, Président des *Amis de la Collégiale de Vitry-le-François*,
à l'occasion de l'inauguration de la chapelle du Crucifix restaurée**

Samedi 30 mai 2009

Quel chemin parcouru depuis juin 2003 !...

De la collégiale quelque peu oubliée, faisant partie des meubles, à l'attention que nous lui portons aujourd'hui pour lui redonner ses lettres de noblesse, nous voilà réunis en ce jour afin de célébrer la restauration complète d'une chapelle par l'association des « Amis de la collégiale Notre-Dame » qui a bénéficié, pour la première fois, du concours conjoint du ministère de la Culture/ DRAC de Champagne-Ardenne, du Conseil général de la Marne et de la Ville de Vitry-le-François.

La chapelle du Crucifix a été le symbole de cet oubli. Tout le monde se souvient de la pluie tombant à verse dans l'église, à son endroit, détruisant lentement le mobilier qui la compose. Monsieur Jean Fusier, alors conservateur des Antiquités et Objets d'art de la Marne, dans un inventaire des objets classés réalisé en novembre 2003, signalait la dégradation avancée de l'autel et du retable, et alertait de l'urgence d'une restauration, mais qu'avant toute chose, il fallait absolument arrêter les fuites d'eau pluviale dans l'édifice.

Depuis 2007, c'est chose faite : il ne pleut plus dans la collégiale et nous avons pu rénover tous ensemble cette chapelle. Monsieur Gilles Blieck, conservateur des Monuments historiques, a établi le descriptif du cahier des charges qui permettra de lancer l'appel d'offre. Il nous a communiqué la liste des entreprises à consulter et participé au choix de celle-ci. Avec la Maîtrise d'Ouvrage déléguée par la Mairie, sous le contrôle des Services Techniques Municipaux, l'association a passé commande et un an de travaux a été nécessaire pour parvenir au résultat que nous admirons aujourd'hui. Tout d'abord dépose du mobilier par l'entreprise désignée, CRRCOA de Vesoul dirigé par Monsieur Aubert Gérard, le 31 mars 2008. Ensuite consultation auprès des entreprises de peinture et adjudication faite à l'entreprise Color-Décor de Courdemanges en vue de badigeonner à la chaux de l'ensemble de la chapelle pour sa protection à titre préventif et curatif, ainsi que la remise en état de la grille. Ensuite, l'ébéniste vitryat Jean-Philippe Gorka a restauré les lambris et le confessionnal de cette chapelle, dont les boiseries étaient dans le même état que le mobilier classé, surtout dans ses éléments inférieurs qu'il lui a fallu refaire à l'identique. Enfin les Services Techniques sont intervenus au niveau du sol en préparant une dalle avec un ciment maigre à la chaux pour supporter le mobilier à son retour.

Celui-ci reposait jusqu'alors sur du sable et Monsieur Gérard nous avait demandé cette préparation lors du démontage. Dans le même temps, CRRCOA oeuvrait dans ses ateliers : désinsectisation par anoxie dans le but d'éliminer les insectes xylophages,... confection de taquets en chêne pour la mise à niveau des panneaux,... réfection d'éléments ou de sculptures manquantes avec mise au ton,... bouchage de moulures,... recollage d'éléments désolidarisés,... cela n'étant qu'un grand raccourci pour expliquer un an de travail consciencieux et passionné avant de nous remonter cette merveille riche en détails, unique dans son assemblage, parfaite dans son ensemble.

Nous sommes tous là aujourd'hui pour en célébrer la « Résurrection ».

Je cite à nouveau Jean Fusier lorsqu'il déclare que « notre collégiale abrite un véritable musée ». Un musée que nous nous devons d'entretenir! Un musée gratuit que nous avons la chance de voir ouvert au public tous les jours! Aujourd'hui, c'est une chance indéniable! C'est une chance réelle que fidèles, touristes et contribuables puissent entrer dans ce musée sans contrainte et admirer ce bâtiment unique ainsi que ses oeuvres d'art dont tout vitryat doit être fier, et devrait s'enorgueillir.

Lors de la pose de la plaque « Monuments Historiques » à l'entrée de l'église, je citais la comtesse Stéphanie de Genlis, femme de lettres et gouvernante des enfants du duc d'Orléans :

« On s'étonne trop de ce que l'on voit rarement, et pas assez de ce que l'on voit tous les jours ».

La collégiale doit susciter l'étonnement tous les jours si l'on veut bien lui prêter l'attention qu'elle mérite. Nous sommes persuadés que son rayonnement aujourd'hui dépasse le cadre local, le bâtiment a attiré l'attention d'une association patrimoniale *nationale La Sauvegarde de l'Art Français*, notre site Internet est consulté quotidiennement dans plusieurs pays, et dernièrement nous avons été contactés par le service culturel de la Ville de Bry-sur-Marne, celle-ci préparant une exposition sur l'art baroque qui se tiendra en janvier 2010. C'est pourquoi nous désirons fortement voir notre monument historique reconnu comme un édifice majeur de la région.

Depuis sept ans, l'association des *Amis de la collégiale* œuvre pour qu'il en soit ainsi. Je puis vous l'assurer, elle restera fidèle à l'objet de ses statuts : la mise en valeur et la reconnaissance de ce patrimoine incomparable.

Je renouvelle, au nom de tous les membres de l'association des *Amis de la collégiale*, mes remerciements : à la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne, au Conseil général de la Marne, à la Ville de Vitry-le-François d'avoir participé au financement de cette « réussite ». Merci aussi à tous nos généreux souscripteurs.

Merci à tous.